

AFFAIRE N° 24

MODERNISATION DES ASCENSEURS DU NOUVEL HOTEL DE VILLE

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Rapporteur : Jules RAUX.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin d'améliorer et d'optimiser la desserte des étages du nouvel Hôtel de Ville, la Municipalité envisage des travaux de modernisation des ascenseurs.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 900 - article 230.179 du Budget communal.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- approuver ce projet ;
- m'autoriser :
 - * à lancer l'appel d'offres correspondant ;
 - * à passer un marché avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis, et à prendre toutes mesures utiles, notamment, à prévoir la possibilité d'engager les travaux au-delà de la masse initiale, jusqu'à concurrence des crédits inscrits pour cette opération ;
 - * en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*